

# Le docteur Henri Marie Husson (1772-1853)

## et l'introduction de la vaccine à Reims \*

par Jean-François HUTIN \*\*

### Henri Marie Husson (Fig. 1)

Le 11 mai 1800, la réunion de souscripteurs autour de François Alexandre Frédéric de la Rochefoucauld, duc de Liancourt (1747-1827), créa un "Comité Médical pour l'Inoculation de la Vaccine établie à Paris par la Société des Souscripteurs" (1). Sur proposition de Thouret, ce comité choisit Henri Marie Husson comme secrétaire (2). Né à Reims, d'un père chirurgien, Jean Husson (1743-1810), le 25 mai 1772, Henri Marie Husson fut boursier à Louis-le-Grand à partir de 1783 par décision du conseil municipal de Reims en remerciement des services rendus par son père aux indigents de la ville. Il commença à étudier la chirurgie sous Desault, mais revint à Reims le 8 septembre 1792 pendant les massacres. Commissionné la même année comme chirurgien sous-aide à l'armée de Belgique et de Hollande, s'illustrant au siège de Gertruidenberg et lors du blocus de Breda, il fut nommé aide major l'année suivante. Domicilié à Reims durant cette



Fig. 1 : *Henri Marie Husson (Académie de Médecine).*

---

\* Journées d'avril 2014.

\*\* 2, rue de Neufchâtel, 51100 Reims.

période, il effectua, en même temps que son père, une demande pour participer au scrutin comme membre de la société populaire de Reims par un courrier en date du 17 brumaire an II (7 novembre 93) (3). À cette date, il faillit suivre le chirurgien Noël nommé à l'armée des Pyrénées orientales et occidentales pour inspecter et organiser les hôpitaux mais Noël, trop fatigué, refusa le poste.

Envoyé alors comme élève de la patrie par son district de la Marne à la nouvelle école de santé créée en 1794, il entra dans l'intimité de Bichat, dont il rédigea en 1802 une nouvelle édition du *Traité des membranes* avec une notice biographique, et fonda avec lui la société médicale d'émulation, le 23 juin 1796. Husson donna peu de travaux à cette société, rédigeant seulement *Les fièvres tierces simples doivent-elles être abandonnées à elles-mêmes jusqu'au septième accès ?*, article dans lequel il se montra partisan d'une expectative toute hippocratique (4). À cette époque, Husson fut également nommé bibliothécaire adjoint à la bibliothèque de l'École de médecine sous la direction de Jacques-Louis Moreau de la Sarthe (1771-1826).

Husson obtint son diplôme de docteur en médecine en décembre 1799 avec une thèse *Sur une nouvelle doctrine des tempéraments*, démontrant à nouveau le classicisme de sa formation hippocratico-galénique. Cette thèse de quatre-vingt-trois pages bénéficia de deux éditions, en 1800 et 1802. Husson y proposait une nouvelle approche selon laquelle les tempéraments dépendaient aussi de la structure des organes et de leurs rapports, travail dans l'air du temps, mais pas très novateur ! Peu de temps après, il obtint le poste de secrétaire du comité de vaccine dont il fut "l'âme et la lumière" pour citer son successeur. Ce rôle dans la propagation de la vaccination fut la grande œuvre de sa vie et la source de son principal ouvrage, *Recherches historiques et médicales sur la vaccine* à Paris, Gabon, An IX-1801, dédié aux membres du comité médical de Reims, "comme une preuve de mon invariable attachement, et de ma considération la plus distinguée". La troisième édition, de 1803, comportait en plus la liste des membres de ce comité rémois : Caqué, médecin de l'hôtel-Dieu, Navier, médecin de l'Hôpital-Général ; Demanche, médecin ; Husson, Duquénel, chirurgiens de l'hôtel-Dieu.

### **La vaccination à Reims fin 1800**

Après de premiers échecs, le comité parisien entra en relation avec les médecins vaccinateurs de Londres comme Woodville pour montrer la meilleure façon de procéder. En route, Woodville fit la connaissance du docteur Thomas Michael Nowell (1760-1814), médecin de Boulogne, d'origine anglaise (5). Le 18 juin 1800, les deux hommes effectuèrent les premières vaccinations en France contre la variole sur trois petites filles de Boulogne.

Après cette étape boulonnaise, Woodville arriva à Paris le 26 juillet, mais les vaccinations qu'il fit ne produisirent aucun effet. Mais comme le succès avait été complet sur les enfants que Woodville avait opérés lors de son passage à Boulogne, ainsi que sur les enfants que Nowell avait vaccinés en prenant au bras de ces derniers, on y préleva du fluide vaccinal qui fut apporté à Paris par courrier rapide. Avec ce vaccin frais, appelé "matière de Boulogne", Woodville fit plus de cent cinquante vaccinations avec succès. Le comité encouragea aussitôt la diffusion de la vaccine et favorisa la création d'instituts de vaccination. Reims, la ville de naissance de Husson, fut le premier d'entre eux (6).

La variole sévissait régulièrement à Reims (7), mais la ville était restée assez réfractaire à l'inoculation. Paradoxalement, la ville vit naître le premier comité de province pour la vaccination (8). En septembre 1800, Reims avait justement été la proie d'une

épidémie varioleuse responsable de la moitié des décès. Husson arriva le 2 octobre avec le virus vaccinal pris sur un enfant à Paris, mais il eut la mauvaise surprise de constater que toutes ses lancettes étaient oxydées après vingt-sept heures de voyage et les douze premiers vaccinés se montrèrent réfractaires à l'inoculation de la variole.

Dès le 5 octobre, malgré cet échec, un comité était créé à Reims par les médecins et chirurgiens auxquels Husson dédia son ouvrage (Fig. 2). Jean-Baptiste Pierre Henry Caqué (1751-1805), fils du chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Reims, Jean-Baptiste Caqué (1720-1787) (9), nommé docteur le 27 novembre 1775, devint professeur peu de temps après, notamment d'un cours de physiologie et d'hygiène, branche préférée de la médecine pour ce médecin qui joua un rôle essentiel dans l'établissement du cimetière de la porte Mars (actuellement cimetière du nord). Jean-Claude Navier (1750-1828), originaire de Châlons, avait été nommé docteur en 1777 sous la présidence de Louis Jérôme Raussin (1747-1798) avec une thèse sur les bienfaits du vin de Champagne dans les fièvres (10). Navier, médecin en chef des Hospices civils de Reims, fut le dernier doyen de la Faculté de médecine et le premier directeur de l'École de médecine de Reims créée en 1809 et qu'il dirigea pendant vingt ans. Gérard Alexandre Demanche (1755-1808) avait obtenu son diplôme de docteur en 1780. L'école de médecine de Reims possède le portrait de ce grand amateur d'art, par Perin.

Jean Husson (1743-1810), maître en chirurgie après des études chez Robin, accoucheur renommé de la ville, puis à Paris durant quatre ans, était chirurgien et accoucheur en chef à l'hôtel-Dieu, futur professeur d'opération et d'accouchements par décret du

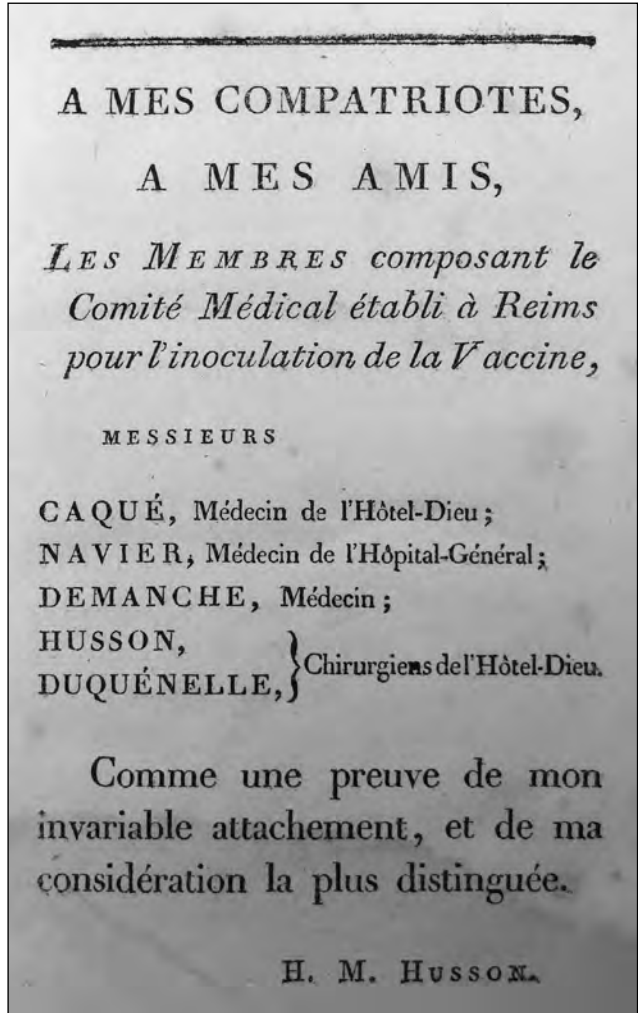


Fig. 2 : Dédicace de Husson aux membres du comité rémois.

4 mars 1808, notamment destiné aux élèves sages-femmes, et surtout le père d'Henri Marie Husson. Jean Husson, qui habitait sur le parvis de la cathédrale, non loin de l'hôtel-Dieu, eut trois autres enfants : deux filles et un second fils, Eugène Alexandre Husson, futur général, qui sera fait prisonnier en Espagne, et restera sur les pontons anglais de 1808 à 1814, malgré une démarche de Corvisart auprès de Jenner. Député conservateur de l'Aube entre 1849 et 1851, Eugène Husson sera élevé à la dignité de sénateur par décret en 1852.

Jean-Baptiste Marie Duquénel (1770-1835), chirurgien de l'armée de la Meuse, chirurgien-chef de l'hôtel-Dieu de Reims, était le fils d'un pharmacien de la rue de Vesle. Il s'intéressa à la vaccine dès son retour à Reims et fut nommé secrétaire du comité de vaccine. Professeur de clinique chirurgicale à la création de l'école de Reims en 1808, il fera preuve d'un grand dévouement lors de l'encombrement des hôpitaux rémois en 1814 et 1815 (4).

Après le premier échec de Husson à Reims, Dupuytren et Colon envoyèrent deux nouveaux vaccins sur des fils et du verre ainsi que de nouvelles lancettes. Douze nouvelles tentatives permirent d'obtenir cette fois huit vaccins vraies, avec l'apparition de boutons, trois vaccins fausses, et un échec. Les huit premiers cas permirent la vaccination de bras à bras sur dix-neuf autres personnes, dont Eugène Alexandre Husson (1786-1868), le frère de Henri Marie, alors âgé de quatorze ans, dont la fiche de vaccination conservée à l'Académie de Médecine nous apprend qu'il avait déjà contracté la variole (12) (Fig. 3). Le 28 octobre la vaccine était développée sur seize d'entre eux. Le suivi de ces vingt-sept vaccinés ne retrouva aucun malade.

n° du mois	Jours	de l'insertion.	Reims (21 8 <sup>me</sup> )	Vaccine Variolée
			Eugene Husson âgé de 14 ans 1/2 d'une très bonne santé, ayant eu la variole il ya 8 ans, fut vacciné le 21 vendre ix avec un fil pris sur la petite Nouvelle le 11 <sup>e</sup> jour de l'insertion. l'inoculation fut faite à 5 h. du soir, et la matière prise la veille à midi. la plaie fut recouverte de taffetas gommé	
22	1		rien	
23	2		le fil est oté; peu d'inflammation.	
24	3		moins d'inflammation qu'hier	
25	4		la piqûre est un peu rouge.	
26	5		la rougeur est beaucoup moindre	
27	6		desiccation complète. plus de rougeur	

Fig. 3 : Fiche de vaccination d'Eugène Husson.

Husson profita de ce séjour rémois d'un mois pour montrer à ses confrères la technique de la vaccination, du prélèvement du "fluide vaccinal", de sa conservation et de son injection, et leur inculqua les principales notions élaborées par le comité de Paris pour différencier vraie et fausse vaccines, à la fois sur l'aspect des lésions et sur leurs profils évolutifs.

### *La technique de la vaccination*

Si le fluide vaccinal avait initialement été pris directement sur des vaches, notamment en Angleterre, les médecins français, en l'absence de cow-pox, maladie finalement rare, devaient le prélever sur des enfants préalablement vaccinés qui servaient ainsi de réservoir. L'humeur limpide et séreuse, non souillée de sang, était prise dans la vésicule du septième au dixième jour, le risque de fausse vaccine augmentant si on le prenait plus tard, ce que confirmera Caqué (13). Pour juger de la future efficacité de la vaccine, Husson insistait sur la limpidité, mais aussi et surtout sur la viscosité du fluide vaccinal, donnant à ses confrères les critères qui permettaient d'en juger (14).

Si les enfants à vacciner se présentaient trop tard par rapport à cette phase de la vésicule, ou que le sujet à vacciner se trouvât trop loin de la source, il fallait soit imbiber du fil de coton et le laisser sécher dans un tube rempli d'azote ou vidé de son air par une lampe d'émailleur, puis fermé avec de la cire, soit laisser la "matière vaccinale" sur la lancette qui risquait de s'oxyder, soit étaler l'humeur sur du verre, plat ou concave, soit la mettre dans des tubes en verre où le fluide remontait par capillarité, technique imaginée par Bretonneau (15), ou dans des petits flacons remplis d'azote (16). Husson évoqua aussi sans doute auprès de ses confrères l'emploi de la croûte vaccinale conservée dans du papier, facile d'envoi.

L'utilisation préférentielle de l'une ou l'autre technique de conservation fut source d'une polémique entre Husson, qui préférait le verre, et Colon, mais aucune des tentatives de conserver le pus *ex vivo* ne fut concluante. Pour certains, les vaccines réussissaient mieux lorsqu'elles se faisaient avec de la matière fraîche, de bras à bras (17), pour d'autres il fallait la laisser sécher un peu sur la lancette (18).

De retour à Paris après son séjour rémois, Husson, conscient de l'importance de la chaîne de bras à bras, déclara, prenant l'image du feu gardé avec soin dans les cavernes : "Le feu de la vaccine s'entretient" (19). Mais dans la riche correspondance qu'il entreprit avec Caqué, il fit rapidement part de ses doutes, après cet enthousiasme initial : "J'appréhende que la vaccine ne vienne à tomber d'ici à quelque temps" (20). Husson craignait notamment de voir ce "feu" s'éteindre faute de bras à vacciner devant la réticence de parents à l'approche de l'hiver, comme le lui écrivit Caqué (21).

La technique de vaccination était différente si l'on utilisait le fil, que l'on glissait sous la peau incisée - si le fil était trop desséché en le sortant, il fallait l'humecter avec de l'eau -, ou la lancette avec laquelle on injectait le fluide pris directement dans la vésicule ou sur le verre. Cette technique, où l'on piquait dans le derme, deux ou trois fois sur chaque bras, à des endroits assez éloignés, avait la préférence de Husson (22). Pour lui, cette opération, qui ne nécessitait aucune préparation du malade, était "moins douloureuse qu'une piqûre de puce". Il n'accordait par contre aucune valeur à l'application du vaccin sur la peau préalablement irritée, technique préconisée par certains, ou à l'emploi de vésicatoires, tandis que des tentatives d'administration *per os*, provoquant plus souvent une vaccine généralisée grave, furent rapidement abandonnées.

*Le diagnostic de “vraie vaccine”*

Husson apprit surtout aux membres du comité rémois comment faire la différence entre vraie et fausse vaccine dont il séparait deux formes, celle survenant chez des individus qui avaient déjà eu la variole, appelée plus tard “vaccinelle” ou “vaccinoïde”, l’autre, plus commune, correspondant probablement à une réaction inflammatoire à la suite de l’utilisation d’une lancette oxydée, d’un fluide vaccin mêlé de pus, d’incisions trop profondes, ou à une réaction à corps étrangers car elle survenait plus volontiers avec la vaccination sur fil (23).

Cette notion de fausse vaccine était la pierre angulaire de la théorie vaccinale, car elle permettait d’expliquer les échecs de la vaccination. Elle imposait donc un diagnostic clinique précis de la lésion type qui correspondait à la “vraie vaccine”, selon des critères de taille, de forme, de couleur, de consistance, de relief, d’induration ou d’élasticité, étudiés aux différentes étapes de son évolution. La description s’attardait surtout sur la couleur de la dépression centrale et de l’aréole (24) et sur la limpidité du fluide. Husson insistait ainsi particulièrement sur la valeur d’une “aréole inflammatoire d’un rouge vif cerisé, glacé de blanc” pour définir cette vraie vaccine (25).

Dans l’évolution de la vaccine, Husson distinguait une période d’inertie (J1-J3) (26), une période inflammatoire (J4 : apparition d’un petit point rouge ; J5 : surélévation sensible de ce point rouge ; J6 : le rouge s’éclaircit, le bourrelet s’élargit, formation d’une vésicule ; J7 : apparition du bouton vaccinal avec une dépression au centre qui reste rouge, entourée d’un bourrelet argenté, lui-même cintré d’une aréole prurigineuse ; J8 : augmentation du bouton, bourrelet et vésicule, avec apparition possible de fièvre ou de ganglions ; J9 : durcissement du bouton et de l’aréole, augmentation des démangeaisons ; J10 : disparition de la fièvre et apparition de vésicules avec une humeur limpide), et une période de dessiccation ; J11 : le liquide se trouble, formation d’une petite croûte qui finit par tomber à J18 ou J20) (27)

Par rapport à ces critères morphologiques et évolutifs, la fausse vaccine donnait une lésion cutanée plus précoce, une sorte de phlyctène comme une piqure d’insecte, qui devenait une pustule purulente par surinfection, comme un furoncle. La marche de cette lésion était plus rapide, disparaissant en huit jours, et les signes généraux ainsi que les ganglions étaient plus importants.

La première réunion du comité rémois de la vaccine se tint le 23 octobre 1800, soit quinze jours après sa création, au domicile de Caqué, rue de la Poissonnerie, derrière l’hôtel-Dieu (actuellement rue Tronçon-Ducoudray). Après le départ de Husson, le comité rémois continua à se réunir et resta en étroite relation avec le secrétaire du comité, comme en témoignent les nombreuses lettres de Caqué à Husson, ou de Jean Husson à son fils (28). Ces courriers font notamment état de la polémique qui s’installa peu de temps après le départ de Husson au sein du comité rémois à la suite de la nomination par le préfet de Joseph Raussin (1754-1818), fils de Louis Jérôme Raussin, comme “commissaire spécial près le comité médical formé à Reims pour y répéter les expériences de la vaccine” par lettre du 21 février 1801 (Fig. 4). Le comité, et Caqué en particulier, y virent une surveillance de l’administration et s’y opposèrent comme l’évoque une lettre de Caqué du 19 mai 1801, et comme le prouve la réclamation du 1er août de Raussin qui se plaignit de n’avoir pu assister aux expériences que comme simple médecin et non en tant que commissaire spécial (29).

Conformément aux directives du comité de Paris, le comité rémois organisa une contre-épreuve le 13 juillet 1801. Le procès-verbal donnant les noms et les adresses des



Fig. 4 : Création du comité de Reims.





noms des victimes de la variole afin de vouer à la vindicte publique les parents qui n'avaient pas fait vacciner leurs enfants.

Comme en témoignent les nombreux dossiers des premiers suivis de vaccinations que possèdent l'Académie de Médecine, les médecins rémois jouèrent pleinement leur rôle. Husson pouvait écrire que "les médecins et les philanthropes qui forment ce Comité mûrissent dans le silence de la méditation, le rapport qui doit enfin fixer l'irrésolution du public" (31).

Ce premier rapport du comité médical de Reims sur la vaccine fut publié chez Le Batard, le 11 janvier 1802 (Fig. 6). Il s'agit d'un petit *in octavo* de treize pages qui expliquait que le comité avait vacciné cent soixante-quatre individus de quatre mois à quarante-huit ans, avec un bon résultat sur une centaine, entre le 12 octobre et le 18 décembre 1800, soit en deux mois. Parmi ces patients, les trois quarts étaient des enfants, chez lesquels les résultats furent meilleurs - comprendre l'aspect de la pustule était plus typique d'une vraie vaccine - que chez les plus âgés. Le comité nota une inflammation du bras jusqu'à l'aisselle chez un patient sur quinze et déplora une éruption générale chez un enfant de deux ans au seizième jour, évoquant un érysipèle, mais sans conséquence. Trente-six patients qui n'avaient pas eu la variole avaient été vaccinés sans succès. Parmi eux, sept attrapèrent la variole après cette vaccination, dont un en même temps que la vaccine. Ce dernier cas et celui d'un enfant mort de la variole malgré sa vaccination quelques jours plus tard firent dire au comité de Reims que la variole pouvait se développer en même temps que la vaccine et que celle-ci n'était efficace qu'après quinze jours. Sur ces observations, Caqué insistait sur l'importance de recommen-

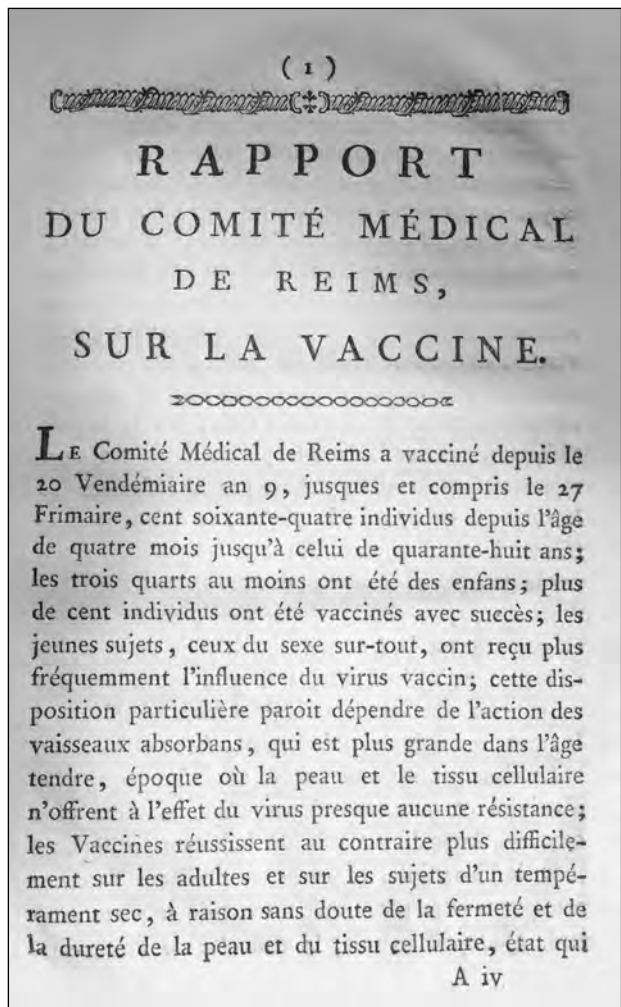


Fig. 6 : Premier rapport du comité de Reims.

cer en cas d'échec. En 1808, cinq cent cinquante-cinq vaccinations avaient été réalisées à Reims, et deux mille six cent soixante-huit dans le département, vaccinations assurées par les médecins du comité, mais aussi par des médecins ou officiers de santé des villes alentours (32).

Parmi les médecins docteurs de l'ancienne faculté Caqué, Navier, Demanche et Raussin s'occupèrent à propager la vaccine, mais Robert Fillion (1742-1806), reçu docteur en 1766, se montra un adversaire farouche de la méthode, écrivant des épigrammes comme *Le Despotisme médical, ou la retraite du C. M. du Comité de la Vaccine. Scènes tragi-comiques*, par Voltaire.

<i>Vantons l'âme bienfaisante</i>	<i>Mais pour remplir leur fiole</i>
<i>De six graves docteurs</i>	<i>Ils n'iront au caveau.</i>
<i>Dont la société savante</i>	<i>Sur une fraîche litière</i>
<i>??Van finir nos malheur.</i>	<i>Nos six Docteurs couchés,</i>
<i>Pour détruire la variole</i>	<i>Du pis d'une vache laitière</i>
<i>Ils vont tenir bureau ;</i>	<i>Prendront leur récipé.</i>

Husson revint sans doute à Reims à la mort de son père qui succomba d'un anévrysme, le 5 mai 1810, mais aucun document ne fait référence à ce nouveau séjour rémois. L'année suivante, le comité de Reims s'élevait à seize membres par décision du comité central du 23 janvier 1811. À côté de personnalités administratives, on retrouvait dans ce comité deux nouveaux chirurgiens. Denis François Noël Guerbois (1775-1838) avait débuté sa carrière comme officier de santé et avait servi dans l'armée du Rhin. Il devint professeur à l'École de médecine de Reims, puis chirurgien à Paris, à l'hôpital Cochin, puis à l'hôpital de la Charité. Nicolas Noël (1746-1832) s'était engagé dans l'armée de Washington où il fut chirurgien-major durant la guerre d'indépendance d'Amérique de 1776 à 1784. De retour à Reims, il fut nommé chirurgien-chef de l'hôtel-Dieu où il succéda au docteur Caqué dont il était le gendre. En 1799 il créa un jardin botanique, ouvert au public, entre les actuelles rues Noël et Talleyrand et le boulevard Foch, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Pierre-le-Vieil. À la suite de la suppression de l'École de médecine par la Révolution, il organisa des cours gratuits, ainsi qu'un service de santé avec visites médicales et soins à domicile, cours qu'il cessa à la création de l'école de médecine. Parmi les médecins, on retrouve Navier et Jean-Baptiste Marie Duquenelle, chirurgien devenu médecin après avoir passé sa thèse le 20 avril 1804 sur l'asphyxie par noyade. Futur membre correspondant de l'Académie de médecine surnommé "le vaccinateur des pauvres", Duquenelle s'avéra le plus dévoué à la propagation de la vaccination.

### **Le comité central de la vaccine et le rôle de Husson**

Tandis que le reste de la France participait à l'élan vaccinal (33, 34), le comité de vaccine remit son premier rapport au préfet de la Seine, Frochot, le 25 janvier 1801. Frochot accorda alors au comité l'ouverture d'un hospice d'inoculation dans l'ancienne maison du Saint-Esprit par arrêté préfectoral du 7 février.

Le 5 avril 1801, d'autres centres étaient installés et ouverts au public. Celui de la Salpêtrière fut confié à Philippe Pinel (1745-1826), la maison des orphelins à Mongenot, médecin de l'hôpital des Enfants malades et de l'hôpital de madame Necker. La Pitié et l'hôpital des Enfants malades furent confiés à Jean-François-Nicolas Jadelot (1771-1855), médecin aux Enfants malades de 1802 à 1845, et le Prytanée à Marin.

Un rapport fut présenté au Premier Consul par Guillotin, le 23 octobre 1803 sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux répandre la vaccination en France dont plus de

80% de la population, notamment rurale, restaient non vaccinés. Il faut bien avouer que toute l'organisation, malgré son enthousiasme, restait assez artisanale et essentiellement le fait de bonnes volontés. Bonaparte chargea alors Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), ministre de l'Intérieur, mais aussi médecin, de prendre toutes les dispositions pour diffuser la vaccination.

Le 4 avril 1804, Chaptal décidait de fonder une nouvelle société de la vaccine à partir de l'ancienne. La "Société pour l'extinction de la petite vérole en France par la propagation de la vaccine" avait pour mission le développement de cette pratique dans tous les départements. Le comité de cette nouvelle société prit le nom de Comité Central. Le comité philanthropique du début devenait un comité de professionnels, placé sous l'autorité du ministère de l'Intérieur qui fit de la vaccination sa mission prioritaire. Tous les membres de l'ancien Comité, dont le secrétaire Husson, auxquels on joignit quelques savants, membres de l'Institut, et hauts fonctionnaires du conseil général des Hospices, furent reconduits dans ce comité central "étatisé".

À la date du 4 avril 1804, Husson écrivit que "tous les établissements d'instruction publique, les hôpitaux, les grandes manufactures et ateliers, les enfants trouvés envoyés dans les campagnes, les élèves sages-femmes formées à l'école pratique des accouchements de Paris, les jurys de médecine, les sœurs de la charité, les ministres des divers cultes, concoururent sur tous les points de la France à y naturaliser la vaccine" (35). Chaptal fit également imprimer le mémoire du comité et chargea des libraires dépositaires dans vingt-cinq grandes villes de France et quelques villes d'Europe d'en assurer la diffusion. La librairie Veuve Richard fut désignée à Paris, Le Batard fils, puis son successeur Regnier, le furent à Reims.

Cinq dispensaires furent également inaugurés à cette date. Husson, désormais payé par l'État et non plus par le comité de souscripteurs, fut nommé médecin titulaire du quatrième dispensaire situé rue de la Bûcherie, en face de l'ancienne école de médecine, Ribes en étant le chirurgien. Husson y vaccina pendant vingt ans, deux fois par semaine, tout en continuant activement son travail de secrétaire, à savoir :

- Correspondance, sous le couvert du ministère de l'intérieur, avec les départements et coordination des sept sociétés médicales de province (Bordeaux, Bruxelles, Gand, Grenoble, Lyon, Nancy et Tours), des dix-huit comités de vaccine (Abbeville, Amiens, Angers, Bourges, Caen, Charleville, Chartres, Évreux, Issoudun, Marseille, Metz, Moulins, Nantes, Poitiers, Reims, Rouen, Verdun, Troyes) et des 678 médecins ou officiers de santé vaccinateurs, dont une douzaine d'étrangers.

- Recueil des observations et des statistiques relatives à la variole et à la vaccine. Le but de ces statistiques était de corroborer l'innocuité, notamment par rapport à la variole (36) et la vertu préservative du vaccin. À cet effet, le Comité Central adressait à chaque centre et à tous les médecins des tableaux à remplir pour y consigner les opérations et leurs résultats : nom, prénom, âge, domicile du vacciné ; jour de l'inoculation de la vaccine ; nom du donneur ; date du développement des boutons, caractères et terminaison, ainsi que d'éventuelles observations. Dès qu'ils étaient remplis, ces tableaux devaient être renvoyés à l'hospice du Comité Central où ils étaient réunis au procès-verbal et publiés dans les bulletins. Un peu plus tard, le comité et le ministère chargera les préfets de recueillir pour le Comité Central toutes les statistiques sur le nombre d'enfants vaccinés, les cantons protégés, les morts et les infirmités provoqués par la variole. Ce passage par le préfet causa un biais énorme, mais volontaire, notamment en ce qui concernait les complications d'une technique que les pouvoirs publics voulaient considé-

rer comme bénignes. Rapporter des complications ou de mauvais résultats témoignait en effet pour le médecin ou l'officier de santé d'une mauvaise pratique qui risquait de lui faire retirer son agrément, même si celui-ci était peu rémunérateur. Ces statistiques, parfois expurgées, que les préfets adressaient chaque année au Comité Central de vaccine (dont la gestion sera confiée en 1823 à l'Académie de médecine) s'avèrent de fait très mal tenues, notamment de 1820 à 1823, une quarantaine de départements n'envoyant pas de rapport, contre cinq après 1833. Ces années correspondent en fait à une recrudescence de petites véroles après vaccine notamment à cause de l'absence de rappel vaccinal qui ne deviendra obligatoire qu'en 1840, et à de probables contaminations liées à la technique de bras à bras, la production animale du vaccin ne datant que de 1880. Si l'étude de ces rapports montre une progression rapide du nombre de vaccinations rapportées aux naissances jusqu'en 1808, atteignant 37,5 %, ils montrent une nette baisse ensuite, avec de grandes chutes pendant les guerres (1814-1815) puis des remontées notables après une grande épidémie comme le choléra de 1832.

- Éducation des médecins vaccineurs et récompenses sous forme de médailles ou de diplômes.

- Envoi de fluide vaccinal selon les demandes. Au 20 mars 1802, le comité avait effectué plus de deux mille envois de fluide vaccinal en province et à l'étranger. Par décret du 16 mars 1809, toutes les grandes villes de France furent tenues de conserver du vaccin pour pouvoir fournir les médecins qui en faisaient la demande. Pour cela, le Comité central organisa vingt-cinq "dépôts de vaccin". En guise de dépôts, il s'agissait en fait de vingt-cinq hospices d'enfants trouvés qui étaient chargés de l'entretenir. Les vaccinations y étaient espacées dans le temps pour fournir du fluide frais à la demande et l'enfant "dépôt de vaccin" était piqué en de nombreux points afin de produire davantage de pus.

- Rédaction de rapports, notamment des procès-verbaux du comité. Chaque année, le comité faisait un rapport général sur la pratique et les progrès de la vaccination en France. Celui-ci fut imprimé par le ministère de 1803 à 1820 soit quinze volumes. Husson fut d'ailleurs choisi pour exposer le quatrième rapport sur le service médical du comité.

- Avis sur toutes questions relatives à la vaccination, notamment sur son innocuité et son pouvoir protecteur.

Sur l'innocuité, le comité étudia un certain nombre de faits, notamment à la suite du premier rapport rémois, comme celui démontrant que vaccine et variole pouvaient se développer en même temps, qu'il n'y avait pas d'âge (37) ou de saison pour la vaccination, qu'elle ne répondait à aucune contre-indication, en dehors de l'érysipèle du donneur, complication locale plutôt fréquente selon Husson, et ne nécessitait aucun soin particulier, contrairement à la variolisation. Ses autres complications étaient rares et bénignes, à type d'éruption généralisée dans un cas sur trois cents (38). Quelques complications plus graves furent néanmoins déplorées comme des abcès avec septicémies mortelles. Un autre inconvénient connu et redouté de la vaccination de bras à bras était la transmission possible de maladies vénériennes. Cette source d'inquiétude des parents fut aussi celle de potentiels profits pour certains médecins qui proposèrent un "produit pur" à l'exemple du Napolitain Galbiati, qui, dès 1810, après avoir inoculé une génisse, entretenait son vaccin en l'inoculant de génisse à génisse et ne pratiquait plus que la vaccination de génisse à bras (39). Cette technique avait en fait déjà été élaborée avec succès par les médecins rémois, et notamment Duquenelle, qui, les premiers, étaient parvenus à inoculer du pus de vaccine à une vache (40). "À Reims, écrivit Husson,

pendant une épidémie varioleuse terrible, un comité médical se forme par les soins de celui de Paris, il reporte la vaccine à sa source ; il inocule une vache, reprend sur elle le vaccin qui aujourd'hui est disséminé dans toute la ville, naturalisé à Saint-Dizier, Charleville, Strasbourg, et s'assure un rang distingué dans l'histoire de la vaccine" (41). Le virus pris sur cette vache ainsi inoculée avait permis de vacciner soixante-et-onze individus entre le 2 novembre et le 24 décembre 1800, qui avaient eux-mêmes servi de réservoir de vaccin. Si, selon Caqué, le virus de la vaccine était "inaltérable dans ses principes et constants dans ses effets", ce vaccin était même plus énergique (42).

Sur le sujet du pouvoir protecteur, on peut regretter l'absence de référencement systématique des antécédents médicaux des sujets expérimentaux, notamment pour les contre-épreuves, ainsi que des enfants "dépôts de vaccin". Par contre, il semble que, malgré l'avis négatif de l'Académie royale de médecine, les médecins français, derrière le médecin militaire J. A. Brisset, aient reconnu plus tôt l'intérêt de la revaccination par rapport à leurs collègues anglais, trompés par l'entêtement de Jenner persuadé que sa découverte conférait une immunité perpétuelle.

- Promotion d'ouvrages et d'articles favorables à la vaccination, à l'exemple du rapport de Marc écrit pour encourager la vaccination dans les campagnes, *La vaccine soumise aux simples lumières de la raison ou conférences villageoises sur la vaccine*, dont la première édition parut à Paris, chez Crochard en 1809, la seconde en 1836. Ce livre de vulgarisation, reprenant le dialogue entre le curé, le chirurgien et des gens du village plus ou moins réceptifs aux bienfaits de la vaccine, montre le rôle du clergé dans la propagation de la vaccine.

- Opposition aux critiques, venant d'ailleurs souvent d'anciens varioliseurs comme Pierre Chappon (1749-1810) (43) ou Jean-Sébastien Vaumes (1746-1840). Exploitant l'anglophobie ambiante, soulignant le "danger de faire venir les miasmes d'une maladie épizootique et maligne dont nous sommes épargnés surtout venant de chez l'ennemi", Vaumes écrivait qu'"en francisant le nom, il conviendrait de dire vachine, du mot vache, plutôt que vaccine, du mot latin *vacca*" (44). D'autres livres hostiles à la vaccination circulèrent, la plupart jouant sur la peur de transmettre à l'homme une maladie animale, à fortiori anglaise ! Très bien organisés et riches en Angleterre, les opposants en France furent en fait peu nombreux. Leurs arguments restaient purement scolastiques, revêtant volontiers la forme littéraire de l'époque à l'exemple de Fillion à Reims.

### **Le cas particulier de la vaccination aux armées**

Certains cadres civils et médicaux de l'armée partagèrent l'engouement des médecins civils pour la vaccination, mais, comme dans les villes et les campagnes, celle-ci resta le fait de bonnes volontés. Ainsi, J. Bobe-Moreau adressa dès le 1er avril 1801 son ouvrage *De la vaccine ou Instruction destinée à faire connaître la vaccine, les moyens de la propager et les variétés qu'elle a présentées* à l'Amiral Bruix, commandant de l'armée navale à Rochefort, qui l'accueillit avec bienveillance, mais ne donna pas suite (45). Le 4 vendémiaire an X (27 septembre 1801), le général Gilot commandant la 4<sup>ème</sup> division à Nancy, fit installer un centre de vaccination à la disposition des soldats. Le docteur Albert, médecin-chef de l'expédition de Saint-Domingue (1801-1803), l'emporta pour la répandre dans les Antilles. À Toulouse, le citoyen Tarbès proposa de vacciner tous les militaires de la 10<sup>ème</sup> division militaire, ce qu'accepta le commandant Noguès et un centre de vaccination fut créé le 4 frimaire an X (26 novembre 1801) (46).

Le 10 vendémiaire an XI (3 octobre 1802), le ministre français de la marine s'inquiéta ainsi de répandre la vaccine en Inde et demanda au Comité comment on peut l'y porter. L'intérêt pour la diffusion de la vaccination fut d'ailleurs une des raisons avancée par Husson pour la sortie de la troisième édition de son livre en 1803 : "Je ne le publierais même pas de nouveau, si le Comité Central ne l'avait indiqué au Ministre de la Marine, comme pouvant servir d'une manière utile les progrès de la nouvelle inoculation dans les contrées lointaines où le Gouvernement se propose de l'introduire" (47). En 1802, Desgenettes vaccine son fils. Le naturaliste Engrand l'emmena pour la diffuser au cours de son voyage en Afrique et en Amérique du Sud. Le chirurgien-major du 17ème régiment de dragons se fit vacciner lui-même pour porter la vaccine à sa garnison de Pont-à-Mousson.

À ces initiatives partielles, Napoléon substitua l'obligation, mais une obligation sans rétorsion ne pouvait aboutir qu'à un échec. Contrairement à ce qu'on peut lire parfois, l'armée ne fut pas vaccinée au camp de Boulogne en 1804, et la vaccination ne devint pas obligatoire pour les nouvelles recrues qui n'avaient pas encore eu la variole. Napoléon s'en remit seulement aux commandants de corps d'armée et aux inspecteurs du service de santé comme Parmentier qui tenta de sensibiliser ces derniers à l'usage de la vaccine. Malgré le soutien de ses confrères inspecteurs Coste et Percy, qui diffusèrent une note en 1806, le bilan reste néanmoins médiocre.

Le docteur Lemaire rapporte les chiffres de 59 hommes dans le 1er corps (Bernadotte), 66 dans le 3ème (Davout), 500 dans le 4ème (Soult)... Début 1807 : un peu plus de 2000 soldats de la grande armée sont vaccinés, 755 développent une vraie vaccine (les autres avaient déjà dû contracter la variole). Il fallut attendre 1809 avec l'installation des 25 dépôts de conservation du vaccin pour améliorer ces résultats qui restèrent néanmoins faibles : à la fin de l'Empire, moins de sept mille hommes avaient été vaccinés (48) !

### **Husson, vaccinateur du Roi de Rome**

Agréé comme médecin de la princesse Elisa, sœur de Napoléon, Husson l'accompagna en Italie en 1805 puis devint médecin à la Pitié puis à l'Hôtel-Dieu en 1806, où il acquit une réputation de clinicien habile, et, trois ans plus tard, de médecin du collège Louis-le-Grand, poste qu'il occupa pendant quarante ans. Son enseignement clinique était loué par ses élèves et il aurait pu prétendre à une chaire à la faculté de médecine d'autant que plusieurs postes se libérèrent au cours de sa carrière, mais il échoua trois fois. Il s'agissait à l'époque d'élections et non de concours ce qui favorisait le "copinage". Corvisart démissionna bien pour lui laisser sa place, mais quelques animosités qu'Husson, peu mondain et au caractère un peu brusque, avait suscitées, entraînèrent le refus de cette démission.

Peut-être peut-on voir aussi dans ces refus la vengeance de certains prétendants jaloux de Louise Rosalie Zoé Odiot, fille du célèbre orfèvre parisien, qu'Husson épousa en 1809. De ce mariage naquirent deux fils, Léon (1810-1846) et Georges (1813-1868). Le premier, interne des hôpitaux en 1836, suivit les traces de son père, mais sa mort prématurée fut un drame pour Husson qui l'avait pris comme adjoint au lycée Louis-le-Grand.

La consécration de la carrière de Husson vint le 10 mai 1811 quand il fut choisi pour vacciner le Roi de Rome, à Saint-Cloud, en présence de la cour. Husson avait pris au préalable trois enfants de la maison de retenue des nourrices pour faire des essais avant de vacciner le prince, alors âgé de sept semaines, et dont le baptême, fixé d'abord au 2 juin, jour de Pentecôte, fut reculé d'une semaine pour permettre cette vaccination. Aidé

d'une commission de six membres, Husson assura pendant trois semaines une surveillance, qu'on imagine des plus attentives, des trois piqûres effectuées aux deux bras, à un pouce de distance, comme il le faisait habituellement. Le dixième jour apparut un peu de fièvre, le vingtième jour les croûtes tombèrent. Cette opération lui valut une dotation de six mille francs, l'ordre de la Réunion et le titre de "Médecin vaccinateur des Enfants de France". Plus tard, il sera médecin consultant de Louis-Philippe qui le fera officier de la Légion d'honneur en 1814 pour ses services aux soldats malades du typhus à la Pitié.

Entraîné vers les "doctrines nouvelles" pour le meilleur (la vaccination) et pour le pire (Husson s'avéra un partisan zélé de la doctrine de Broussais et s'intéressa au magnétisme), Husson fut un des premiers membres de l'Académie de médecine en 1821 et en devint président en 1839. Il mourut d'une pleuro-pneumopathie au décours d'une fracture du col du fémur (possible embolie pulmonaire) à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 11 avril 1853.

### Conclusion

"Bientôt, écrivit Husson, nous toucherons à l'époque où la petite vérole ne sera plus connue que par le souvenir de la terreur qu'elle inspirait, et par un sentiment de reconnaissance pour la pratique salutaire qui nous aura délivrés de ce fléau". Le 8 mai 1980, l'OMS déclarait officiellement l'éradication de la maladie dans le monde, réalisant le rêve de Husson.

### NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- (1) Pour la chronique des événements et leur relation dans la presse, l'auteur renvoie à un site fort complet consacré à l'introduction de la vaccine en France : <http://www.haven.u-net.com/INTROD-5.htm> .
- (2) Voir *Notice sur Henri-Marie Husson* par Isidore BRICHETEAU, Paris, impr. de Plon frères, 1853 et Pierre GERMAIN : *Un Rémois oublié: Henri Husson*, Académie Nationale de Reims, Vol. 172, 1997, 103-136.
- (3) Archives municipales de Reims. Fonds Révolution Empire, 2 I 124.
- (4) *Mémoires de la Société médicale d'Emulation*, Paris, Richard, Caille et Ravier, 1ère année, an VI, 24-39.
- (5) "Thomas Michael Nowell and his 'Matière de Boulogne': a neglected figure in the history of smallpox vaccination", par E MEYNELL, *J R Soc Med.* 1987 April ; 80(4) : 232-238.
- (6) H. HUSSON - *Recherches historiques et médicales sur la Vaccine*, à Paris, chez Gabon et Cie, An XI - 1803.
- (7) Huit thèses sur la variole furent répertoriées par Octave GUELLIOT dans *Les thèses de l'ancienne faculté de médecine de Reims*, Reims, F. Michaud, 1889.
- (8) Paradoxe, qui n'en est finalement pas un, puisque les principaux opposants à la vaccination de Jenner se trouveront parmi les varioliseurs.
- (9) Alain SÉGAL - *Le grand chirurgien rémois du XVIIIème siècle : Jean-Baptiste Caqué (1720-1787)*, Reims, impr. Matot-Braine Sa, 1987.
- (10) NAVIER Jean-Claude - *Sur l'usage du vin de Champagne mousseux contre les fièvres putrides et autres maladies de même nature*, Paris, Méquignon, Reims, Cazin, Châlons-sur-Marne, Paindavoine, 1778.
- (11) Voir sa biographie par son gendre, le docteur DECÈS, *Notice biographique sur Jean-Baptiste-Marie Duquênelle, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Reims*, E. Luton, 1851.
- (12) Académie de Médecine V6 D55. 1.
- (13) *Rapport du Comité Médical de Reims sur la vaccine*, Reims, le 21 nivôse An 9, chez Le Batard, p. 3.

JEAN-FRANÇOIS HUTIN

- (14) Voir article "vaccin" rédigé par H. Husson in *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1821.
- (15) BRETONNEAU - "Note sur une nouvelle manière de conserver le vaccin dans des tubes", *Bulletin de la société philomatique*, an XII, p. 162.
- (16) Voir article "vaccin" rédigé par Husson in *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1821.
- (17) Jean-Baptiste BOUSQUET signale dans son *Nouveau traité de la vaccine et des éruptions varioleuses ou varioliformes*, Paris, Baillière, 1848, p. 240, que, lorsque le vaccin était conservé dans des plaques de verre ou des tubes capillaires, il échouait deux fois plus souvent.
- (18) *Rapport du Comité Médical de Reims sur la vaccine*, Reims, le 21 nivôse An 9, chez Le Batard., p. 2.
- (19) Henri-Marie HUSSON - "Sur la vaccine", *Journal de médecine*, vol. 1, vendémiaire an IX, p. 266.
- (20) Académie de Médecine V 6 D55. 5 (6 janvier 1801).
- (21) Académie de médecine V6 D55 (11 janvier 1801).
- (22) Husson, *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1801, p. 70.
- (23) Article "Vaccine" par GUERSANT et BLACHE in *Dictionnaire de Médecine*, deuxième édition, Paris, Labbé, 1846.
- (24) HUSSON - *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1801, p. 24-36.
- (25) "Réflexions sur la vaccine par le citoyen Husson", *Recueil périodique de la société de médecine*, vol. 10, an IX, p. 118.
- (26) Le comité de Reims a vu cette période se prolonger jusqu'au 22ème jour.
- (27) HUSSON - *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1801, p. 25.
- (28) Académie de Médecine V6 D55. 5.
- (29) GUELLIOT Octave - *La fin de la faculté de médecine de Reims : ses derniers docteurs-régents*. Reims, L. Monce, 1909.
- (30) Archives municipales de Reims. FR 5 I 4.
- (31) *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris* An IX, IX, 212-213, Comité médical fondé à Reims pour l'inoculation de la vaccine.
- (32) Académie de Médecine V57 D4. A.
- (33) COLON - *Histoire de l'Introduction et des Progrès de la Vaccine en France*, Paris, Le Normand, An IX (1801).
- (34) *Rapport du Comité Central de la Vaccine*, Paris, Veuve Richard, An XI-1803.
- (35) Article "vaccin" rédigé par H. HUSSON, in *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1821.
- (36) À l'exemple de *Preuves de l'efficacité de la vaccine*, par John THORNTON, Paris, Chomel, 1807, traduit de l'anglais.
- (37) Jenner vaccina un enfant de vingt heures. HUSSON, *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1801, p. 75.
- (38) H. HUSSON - *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1801, p. 44.
- (39) Valentin, de Nancy, fit des expériences similaires sur des chèvres, des chiens et des moutons avec succès.
- (40) *Rapport du Comité central de vaccine*, Paris, Veuve Richard, 1803, p. 379.
- (41) HUSSON - *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1801, p. 22.
- (42) *Rapport du Comité Médical de Reims sur la vaccine*, Reims, le 21 nivôse An 9, chez Le Batard, p. 8.
- (43) CHAPPON - *Traité historique des dangers de la vaccine, suivi d'observations et de réflexions sur le rapport du Comité central de vaccine*, Paris, Demonville, 1803.



- (44) VAUMES - *Réflexions sur la nouvelle méthode d'inoculer la petite Vérole avec le virus des vaches* à Paris, chez Méquignon l'ainé, An VIII ; *Les dangers de la vaccine*, à Paris, chez Petit, germinal An IX ; *Nouvelles preuves des dangers de la vaccine*, Paris, chez Petit, Prairial An IX.
- (45) SARDET Michel - *Médecins et pharmaciens de la marine à Rochefort au XIXème siècle. Un apport scientifique majeur*, Pharmathème, 2005, p. 30.
- (46) *Rapport du comité central de la vaccine*, Paris, Veuve Richard, 1803, p. 41.
- (47) HUSSON - *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*, Paris, Gabon et Cie, 1803.
- (48) LEMAIRE Jean-François - *Napoléon et la Médecine*, François Bourin, Paris, 1992.

#### RÉSUMÉ

*Le Rémois Henri Marie Husson fut nommé secrétaire du Comité Médical pour l'Inoculation de la Vaccine dès sa création à Paris en mars 1800 par une Société des Souscripteurs. En septembre de la même année, il fut à l'origine de la création du premier comité de province pour la vaccination à Reims. Il montra alors à ses confrères Caqué, médecin de l'hôtel-Dieu, Navier, médecin de l'Hôpital-Général, Demanche, médecin, son père Jean Husson et Duquénelle, chirurgiens de l'hôtel-Dieu, la technique de la vaccination, du prélèvement du "fluide vaccinal", de sa conservation et de son injection, et leur inculqua les principales notions élaborées par le comité de Paris pour différencier vraie et fausse vaccine, à la fois sur l'aspect des lésions et sur leurs profils évolutifs. En hommage à ses confrères rémois, à leurs travaux originaux et à leur zèle dans la propagation de la vaccine, le futur vaccinateur du Roi de Rome en 1811 et futur président de l'Académie de médecine en 1839, leur dédicaça ses Recherches historiques et médicales sur la vaccine à Paris, Gabon, An IX-1801, "comme une preuve de son invariable attachement, et de sa considération la plus distinguée".*

#### SUMMARY

*Born in Reims, Dr H. M. Husson was appointed as the secretary for the Parisian Medical Committee for the Inoculation of the Vaccinia in March 1800. In September of the same year, he founded the first provincial Committee for Vaccination in Reims. At this occasion, he showed his colleagues the doctors Caque (Hôtel-Dieu hospital), Navier (General Hospital), Demanche, his father Jean Husson and Dr Duquénelle (surgeons at the hôtel-Dieu hospital), the techniques to vaccinate, to take off the "vaccination fluid", to preserve it and to inject it. He also taught them the various methods elaborated by the Committee to differentiate the real from the fake vaccinia, based on the looks and evolution of the lesions. As a tribute to his colleagues from Reims, to their original works and their efforts to spread the use of the vaccination, Husson dedicated to them his Historical and Medical Research on Vaccination, "as a display of his unalterable attachment and of his most distinguished consideration". Eleven years later, Husson vaccinated the King of Rome and, in 1839, he became the president of the French Medical Academy.*

